



A Montpellier le 18 juin 2021,

Préavis de grève

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 10 du Titre I du statut général de la Fonction Publique, relatif au droit de grève, les syndicats du Conseil Départemental de l'Hérault SUD, FSU, FO et CGT déposent par la présente **un préavis de grève d'une durée illimitée**.

Nous vous informons que cet appel concerne l'ensemble **des Forestiers-Sapeurs du PMO / DPEVEN / DGA AT**.

Il a pour motif de contester les conditions d'exercice de leurs missions rendues périlleuses par le nouvel Ordre d'Opération Feux de Forêt (OODFF) 2021, qui remet en cause la sécurité des Forestiers-Sapeurs. Pour rappel, une lettre ouverte signée par l'ensemble des Forestiers-Sapeurs datée du 16 juin 2021 vous a été adressée par les syndicats SUD, FSU, FO et CGT. Une réunion de présentation de cet OODFF, a eu lieu ce jeudi 17 Juin, et a confirmé les inquiétudes des équipes, et ce malgré les explications de leur hiérarchie.

Vu l'urgence de la situation, avec un début de leurs missions estivales le 05 Juillet, il est impératif de revoir ces directives rapidement afin de ne pas mettre en danger le patrimoine forestier, les héraultais et les agents. Ces derniers doivent pouvoir effectuer leurs missions dans des conditions optimales.

Ces agents revendiquent :

- **Que L'OODFF soit révisé avant le début des permanences incendies 2021 afin que la sécurité des agents soit assurée**

Comme le prévoient les textes, nous vous demandons de programmer, dans le délai légal, la négociation préalable et obligatoire.

Veillez croire, Monsieur le Président, à nos respectueuses salutations.

*Pour le syndicat CGT
Mathieu GUY*

*Pour le syndicat FSU
Emmanuel SAMSON*

*Pour le syndicat SUD
Philippe CAPELLE*

*Pour le syndicat FO
Hubert FLEURY*